

**Présents : 15****M. BONVALOT est arrivé à 19 h 20****Mme DUPUIS est arrivée à 19 h 40****Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise à l'ordre du jour des points suivants :**

- **Droit de préemption urbain,**
- **Vœux de soutien au Manifeste des Maires de France**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		

**RAPPORT N° 1      Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 février 2017**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 21 février 2017.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		

**RAPPORT N° 2      Report de l'arrêt du P.L.U, du bilan de la concertation et de l'instauration d'un permis de démolir sur l'ensemble de la commune**

Suite à la réunion publique du 9 mars 2017 concernant le projet de déchetterie, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable pour classer en zone d'équipement, la parcelle communale ZK 62 route d'Onjon (sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal pour délibération).

De plus, Madame Sandrine KLEIN du Bureau d'Etudes Perspectives a informé la Municipalité du délai trop court pour réaliser l'enquête publique avant l'été, qui ne sera donc réalisée qu'en septembre.

Pour ces deux raisons, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le retrait de l'arrêt du P.L.U ainsi que l'instauration du permis de démolir et du bilan de la concertation afin de laisser un peu de temps jusqu'à mi-avril 2017.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

**RAPPORT N° 3      Rémunération des agents recenseurs – Année 2017**

Le conseil municipal décide, à la majorité, de rémunérer les 3 agents recenseurs sur la base de 1.83 € par bulletin individuel et 1.20 € par logement et la coordinatrice sur la base de 0.34 € par bulletin individuel et 0.40 € par logement.

Ces indemnités sont soumises à retenues obligatoires.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		1

<b>RAPPORT N° 4</b>	<b>Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental pour la réalisation de l'Assistance technique départementale dans le domaine de l'eau</b>
---------------------	--

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer cette convention avec le Conseil Départemental sachant que cette assistance technique sera toujours effectuée par la SATESE pour un coût de 740 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

<b>RAPPORT N° 5</b>	<b>Droit de préemption urbain</b>
---------------------	-----------------------------------

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas utiliser son droit de préemption concernant la vente de 2 parcelles de vergers appartenant aux consorts DIMET derrière la Varille cadastrées ZS 64 et 82 de 35 a 80 ca.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

<b>RAPPORT N° 6</b>	<b>Vœu de soutien au « Manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens » de l'AMF</b>
---------------------	--

Le conseil municipal soutient, à l'unanimité, le manifeste de l'AMF.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

<b>RAPPORT N° 7</b>	<b>Approbation du compte administratif 2016</b>
---------------------	---

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le compte administratif 2016 faisant apparaître un excédent de clôture de **297 581.74 €**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

<b>RAPPORT N° 8</b>	<b>Approbation du compte de gestion 2016 du receveur municipal</b>
---------------------	--

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du receveur municipal.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

<b>RAPPORT N° 9</b>	<b>Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2016</b>
---------------------	--

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation 2016 comme suit :

- affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (ligne 1068) **263 503.01 €**
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) **297 581.74 €**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

### Vote des subventions

Le conseil municipal arrête, à la majorité, le montant des subventions allouées à la somme de **17 000 €**. Ces subventions ne seront versées que lorsque la commune aura reçu les demandes accompagnées des bilans.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

### Investissements

Le conseil municipal liste, à l'unanimité, les investissements qui seront votés au budget 2017.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

### Participation informatique demandée au SIVOS :

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, à **526.00 €** la participation informatique à demander au SIVOS pour 2017.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

### Crédits Médiathèque :

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le budget alloué à la Médiathèque à **5 500 €**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

### Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

Le conseil municipal votera les taux pour 2017 lors du vote du BP 2017.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

<b>QUESTIONS DIVERSES</b>
---------------------------

- Tours de garde du bureau de vote pour l'élection présidentielle

**Séance levée à : 22 H**